



Cabinet du président
Direction de la citoyenneté
et de l'information

Contacts presse

Jérôme Alemany
02 40 99 12 46

Virginie Brindeau
02 40 99 11 18

Marie Chardonnet
02 40 99 17 45

Nantes, le 4 décembre 2009

dossier de presse

Budget primitif 2010 - Session des 7, 8, 9 et 10 décembre 2009

Sommaire

Création du centre d'éducation à l'environnement de Grand-Lieu	p. 2
Budget 2010 : face aux contraintes posées par la conjoncture et l'État, le Département maintient son ambition solidaire et prépare l'avenir	p. 4
Avec 69 M€ de crédits, l'éducation reste une priorité pour le Conseil général	p. 8
Personnes âgées et personnes en situation de handicap : le Conseil général consacre 222 M€ aux dépendances	p. 10
Le budget primitif 2010, par politiques publiques	p. 12

Création du centre d'éducation à l'environnement de Grand-Lieu



La Loire-Atlantique est le deuxième département de France pour l'importance et l'intérêt écologique de ses zones humides. Cela explique les efforts particuliers du Conseil général envers ses espaces naturels sensibles. En octobre 2008, l'Assemblée départementale a approuvé **le principe de la création d'un centre d'éducation à l'environnement sur le site de Grand Lieu, Maison Guerlain et ses abords**, sur la commune de Bouaye. L'assemblée départementale est amenée aujourd'hui à donner son **approbation sur le programme, les modalités de maîtrise d'ouvrage et le financement du projet. Le coût prévisionnel de l'opération est de 6,6 M€ TTC. L'ouverture du site pourrait avoir lieu en 2013** (sous réserve du bon déroulement des procédures

administratives).

Le Conseil général favorise la pédagogie environnementale

Dans son plan d'actions solidaires nommé Agenda 21, le Conseil général s'engage à **responsabiliser les jeunes pour un monde durable**. La création d'un centre d'éducation à l'environnement est une illustration de cet **effort de pédagogie**, orienté notamment vers le **public collégien**, destiné à donner les clés de compréhension de la fragilité des écosystèmes et de l'intérêt et l'urgence qu'il y a à les protéger.

Le pôle éducatif (situé dans l'ancienne subdivision de l'Équipement) sera constitué **d'animations pédagogiques propres à accueillir et informer** tous les publics. Des ateliers éducatifs seront créés pour **assimiler et approfondir des thématiques évoquées à l'école**, des expositions temporaires et permanentes ainsi que des jardins d'initiation seront ouverts. **La Maison**, ancien relais de chasse de la famille Guerlain, constituera quant à elle, le **pôle d'observation** offrant des points d'analyse sensorielle du paysage lacustre et ornithologique. **Un cheminement écologique** reliera les deux pôles.

Le projet en détails

Coût et calendrier prévisionnel

Le coût total de l'opération est estimé à 6,6 M€ TTC. Le coût prévisionnel des travaux porte sur un montant de 4,4 M€ TTC. Le montant des cofinancements se situe dans une fourchette de 30 à 40 % du coût total. La Région des Pays de la Loire a déjà prévu de participer ainsi que le conservatoire du Littoral et des rivages lacustres.

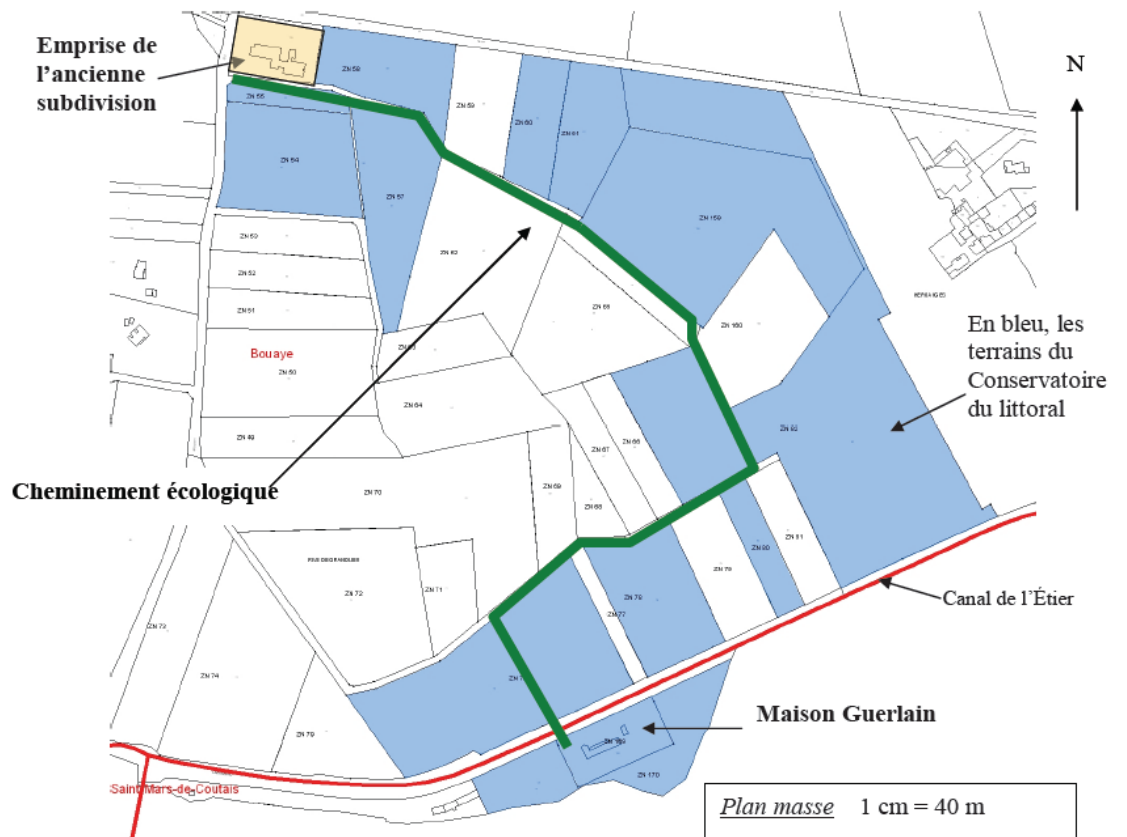
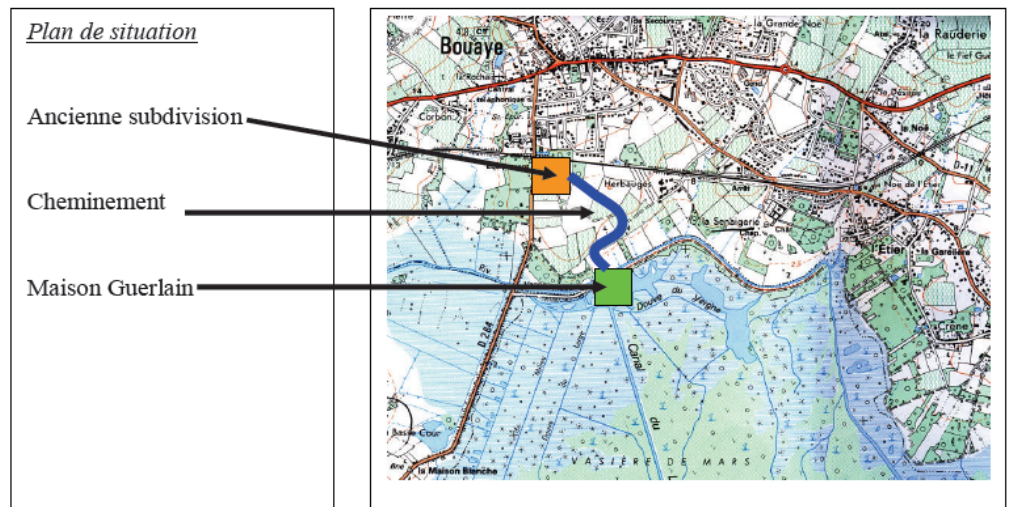
Planning prévisionnel de l'opération :

- Recrutement par concours de l'équipe de maîtrise d'œuvre : fin 2010
- Etudes de maîtrise d'œuvre et dépôt de la demande de permis de construire : 1^{er} semestre 2011
- Obtention des autorisations administratives et du permis de construire : 2012
- Chantier : 18 mois
- Ouverture souhaitée : rentrée scolaire 2013

Le secteur d'implantation du centre d'éducation à l'environnement, situé au nord du lac, sur le territoire de la commune de Bouaye, s'inscrit **dans des périmètres de site classé, zone**

Natura 2000 et loi Littoral. Si l'ancienne subdivision est aujourd'hui propriété du Conseil général, la Maison avec ses annexes et son cheminement d'accès sont intégrés dans le domaine du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, tout comme la réserve naturelle nationale du Lac.

PROJET DE CENTRE D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT DE GRAND LIEU



Budget 2010 : face aux contraintes posées par la conjoncture et l'État, le Département maintient son ambition solidaire et prépare l'avenir

L'Assemblée départementale examine le budget 2010, élaboré dans des conditions inédites et qui placent le Conseil général dans **une situation financière incontestablement dégradée**. Plusieurs facteurs entrent en jeu :

- **Le fort impact de la crise économique et sociale**, tant sur les recettes du Département (forte baisse des droits de mutation) que sur ses dépenses d'intervention à caractère social (hausse importante des demandes d'aide) ;
- **La marginalisation de la part de la fiscalité directe dans le budget** (tombée à 19 % des recettes), désormais substituée par des dotations de l'État (au demeurant insuffisantes pour compenser les compétences décentralisées), et qui marque **la perte d'autonomie du Département sur son budget**, et par conséquent sur son action.

Face à cette situation, le Conseil général engage un programme d'économies sans précédent : **gel complet des dépenses de structure ; réduction des subventions** dans les domaines d'action facultatifs (culture, sport, économie...); **réduction des dépenses d'investissements**, tant directes (pour les projets départementaux) qu'indirectes (par la suspension des concours financiers aux projets de l'État). Le Conseil général, conscient des difficultés dans lesquelles se trouvent un grand nombre de ménages, **n'augmentera pas, en 2010, la fiscalité départementale**.

La crise : recettes en baisse, dépenses sociales en hausse

Premier effet de la crise : **la chute des recettes de droits de mutation**, tirées des transactions immobilières. Après les 152 M€ de recettes enregistrés en 2008, les droits de mutation sont brutalement tombés à 95 M€ au cours de l'année 2009 et devraient se maintenir à 100 M€ en 2010. Ce sont donc **une cinquantaine de millions d'euros qui manquent** au budget départemental.

Second effet : **la progression très sensible - environ 29 M€ - des dépenses à caractère social :**

- **Le nombre de bénéficiaires RMI – RSA a brutalement augmenté : + 20 %** sur les dix premiers mois de l'année 2009 (soit un total de plus de 17 000 personnes). Le Conseil général consacrera ainsi 95 M€ aux allocations RSA (soit + 15,5 M€ par rapport à 2008), 10 M€ à leurs employeurs (+ 1,6 M€), 3,26 M€ aux aides individuelles pour l'insertion professionnelle (+1,2 M€) ;
- De la même façon, **continuent à croître de façon quasi mécanique les allocations versées aux personnes en situation de handicap**, pour leur autonomie à domicile (23,34 M€, soit + 1,9 M€) ou leur hébergement en établissements spécialisés (78,8 M€, soit + 5,1 M€), **ainsi qu'aux personnes âgées** résidant à domicile (36 M€, + 0,8 M€) ou en établissement (71,6 M€, + 2,6 M€).

Un sous-financement des compétences décentralisées, devenu insupportable

Cette progression des dépenses sociales serait sans conséquence pour l'équilibre du budget départemental si elle s'accompagnait des recettes équivalentes ; c'est malheureusement de moins en moins le cas. **La compensation par l'État du coût des compétences transférées**

en 1998, 2001, 2004 et 2006 n'a jamais été assurée. Cela, sous l'effet de deux phénomènes :

- les sommes reversées par l'État sont calculées à « un instant T », puis figées à ce niveau (par exemple : pour le RMI, le nombre de bénéficiaires à la fin 2003), **sans prendre en compte la « montée en régime »** de dispositifs de plus en plus sollicités (allocation personnalisée d'autonomie – APA - ou prestation de compensation du handicap - PCH) ;
- les recettes censées compenser ces missions se révèlent dans le temps tout à fait **étales** (Taxe intérieure sur les produits pétroliers, restée au même niveau depuis 2004 ; Taxe spéciale sur les convention d'assurance, qui voit même son produit baisser de 11,5 % en 2010).

En 2010, cet écart s'accroît encore et atteint un niveau insupportable pour les finances départementales :

- face aux presque **90 M€ de dépenses** pour l'APA et la PCH, le Conseil général ne percevra que **34,2 M€ de recettes** de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- alors qu'il versera **94 M€ d'allocations** aux bénéficiaires du RSA, le Département ne pourra compter sur **une recette de l'État que de 83,86 M€** ;
- pour le financement du SDIS, le Département apportera **51,73 M€**, que l'État ne lui compensera qu'à hauteur de **17,2 M€**.

Agents des collèges et des routes, forfait d'externat des collèges, financement des routes nationales, Fonds d'aide aux jeunes, Fonds de Solidarité logement, protection de l'enfance : **les exemples de ce type pourraient être multipliés**. Le Conseil général a évalué **cette dette de l'État pour la seule année 2009 à pas moins de 102 M€** (5 fois plus que les 22,5 M€ rapportés par l'augmentation de la taxe foncière). **Pour 2010, ce chiffre sera dépassé.**

Une mission d'évaluation sur l'impact financier des transferts de compétences

L'Assemblée départementale va débattre de la demande, faite par les conseillers généraux du Groupe des élus socialistes et divers gauche, de créer une « mission d'évaluation sur l'impact financier des transferts de compétences de l'État au Département à leur compensation ». Cette mission sera chargée de recueillir des éléments sur les conditions financières dans lesquelles se sont effectués les transferts de compétences et leur impact budgétaire pour les exercices 2005 à 2009 inclus.

Le gel des dotations d'État

Devant cette situation qui concerne tous les conseils généraux, l'État s'abstient de répondre à leur interpellation et fait au contraire **le choix d'aggraver les conditions de financement de leur action**. Après avoir rompu en 2008 le « contrat de croissance et de solidarité » qui le liait aux collectivités, l'État s'est limité en 2009 à augmenter de 0,9 % ses dotations (hors fonds de compensation de la TVA). En 2010, cette tendance s'aggrave : **la Dotation globale de fonctionnement** (principal concours financier de l'État au Conseil général avec 191,9 M€) **n'augmentera que de 0,62 %**. **C'est un véritable gel** qui est appliqué.

La suppression de la taxe professionnelle

Cette réforme qui s'appliquera dès 2010 porte atteinte à la recette fiscale la plus importante et la plus dynamique du Département : de 149 M€ en 2005, elle avait régulièrement augmenté à taux de fiscalité inchangé pour atteindre **183 M€ en 2009**, soit **une**

progression de presque 7 M€ par an en moyenne. Elle sera substituée **en 2010 par une compensation-relais** calculée à partir des bases fiscales 2010 multipliées par le taux pratiqué en 2008. Le Conseil général estime cette recette à **188,81 M€ pour 2010**. A partir de 2011, elle sera remplacée par **une Cotisation Valeur ajoutée des entreprises, dont l'État aura la maîtrise totale** (à la fois de l'assiette, du taux donc du produit, ainsi que de la répartition entre collectivités).

Forte progression des dépenses à caractère social, chute des recettes de droits de mutation, sous-financement croissant des compétences transférées et gel des dotations d'État : ces lignes de perspective dessinent un tableau fort sombre pour le Conseil général en 2010.

Un budget 2010 contraint : une ambition solidaire maintenue, au prix d'économies de fonctionnement et de la révision des investissements

Le budget 2010 du Conseil général s'élèvera à 1 144,13 M€ (+ 1,24 %) : sa section de fonctionnement représentera 877,51 M€ (+ 3,76 %) et celle d'investissement 266,62 M€ (- 6,24 %).

Recettes : une place prépondérante de l'État, un recours accru à l'emprunt

La fiscalité directe (215,57 M€) ne sera pas relevée. Le Département, conscient des difficultés dans lesquelles se trouvent un grand nombre de ménages, de l'effort fiscal qu'il leur a demandé en 2009 (22,5 M€) la laissera donc inchangée en 2010. Toutefois, avec la suppression de la taxe professionnelle, **la fiscalité départementale repose désormais uniquement sur les ménages** (taxe d'habitation et taxes foncières) et **ne représente que 19 % du budget.** Le Département a ainsi perdu toute marge de manœuvre sur ses recettes.

La fiscalité indirecte (droits de mutation, TIPP, TSCA et autres) représentera 252,58 M€.

Les concours et dotations de l'État s'élèveront à 431,73 M€, pesant d'un poids prépondérant et inédit dans le budget du département : 38 % de ses recettes, soit **le double des recettes fiscales.** Si les dotations de fonctionnement seront gelées à 199,5 M€, la compensation-relais de taxe professionnelle (188,81 M€) portera **les diverses compensations fiscales au chiffre considérable de 200,51 M€** : en 2010, **le niveau des allègements fiscaux** consentis au fil des années par l'État **équivaldra presque au montant des recettes fiscales dont le Département a encore la maîtrise.**

Les dotations d'investissement atteindront 24,5 M€ et d'autres recettes compléteront le budget pour 72,98 M€.

Afin de pallier la baisse de ses recettes, et compléter un autofinancement tombé au minimum réglementaire (60,99 M€), **le Département devra avoir davantage recours à l'emprunt en 2010 : 171,26 M€ (+ 19,43 %).**

Dépenses : économies à tous niveaux

Dans l'objectif de **limiter l'impact de progression des dépenses d'intervention** (651,6 M€, + 3,57 %), le Conseil général engage **un effort d'économies sans précédent** sur son fonctionnement :

- **Les dépenses de structure**, qui correspondent aux moyens nécessaires au fonctionnement des services départementaux, **seront gelées au niveau de 2009**, soit 206,25 M€. **Les dépenses immobilières**, celles **des moyens généraux** (acquisitions de véhicules et de mobilier frais de carburants, de gardiennage) et **de communication baisseront de 10 %** ; les dépenses informatiques et de télécommunications seront gelées. **Aucun poste ne sera créé en 2010.**
- **Certaines dépenses d'intervention dans des domaines d'action facultatifs** pour le Conseil général, telles **les subventions culture, sport, économie, sont réduites globalement de 5 à 10 %.**

Les dépenses d'investissement baisseront de 6,24 %, à 266,62 M€. Alors que la situation économique et sociale justifierait sans doute un maintien de son effort d'investissement, le Département n'a d'autre choix que de les diminuer. **Il diminuera de 6 % ses propres investissements** (qui totaliseront tout de même 134,87 M€) : **à l'exception des collèges publics** où ils progresseront de 3,25 %, les investissements seront réduits de 11 % sur les routes, ouvrages d'art et voies navigables, de 15 % dans les bâtiments départementaux, de 33 % dans les ports départementaux.

Par ailleurs, **le Conseil général suspend tous les concours financiers qu'il avait prévu de verser à l'État** au titre des routes nationales, du Grand port maritime Nantes - Saint-Nazaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche : au moment où l'État justifie la réforme territoriale par la **nécessité pour chaque collectivité de s'en tenir à ses compétences propres, le Département appliquera ce précepte à la lettre** en ce qui concerne les projets de compétence nationale. Il continuera en revanche d'apporter 98,75 M€ aux projets de la Région, des communes, intercommunalités et organismes divers, et consacrera 31 M€ au remboursement de sa dette.

A l'instar de l'ensemble des départements français qui, à des degrés divers, connaissent les mêmes difficultés, **le Conseil général de Loire-Atlantique révisé en 2010 l'objectif ambitieux d'investissement qu'il s'était fixé ces dernières années** ; si les conditions de financement de son action devaient rester inchangées, **le Département devrait le revoir durablement à la baisse pour les années suivantes.**

Avec 69 M€ de crédits, l'éducation reste une priorité pour le Conseil général

L'éducation reste, même en cette année difficile, une priorité pour le Conseil général, qui considère que le droit à l'éducation doit être garanti pour tous quelle que soit son origine sociale, culturelle ou géographique. Le Département renforce son soutien au fonctionnement des collèges (24,4 M€, soit + 16,7 %), et poursuit son ambitieux programme d'investissement (construction, entretien et rénovation) pour les collèges publics (37,1 M€, soit +3,25 %). Il maintient par ailleurs des aides aux familles pour la cantine, les équipements sportifs et les piscines, soutient des actions pédagogiques, et aide, à la hauteur de ses moyens, les étudiants.

Le Conseil général poursuit son programme d'investissements et d'entretien pour les collèges publics : 37,1 M€



Le Programme Prévisionnel des Investissements dans les Collèges publics (PPIC) pour la période 2007-2015 prévoit d'importants travaux de constructions, reconstructions ou restructurations de collèges sur tout le territoire. S'y ajoutent des opérations de réhabilitations, reconstructions partielles ou portant sur quelques demi-pensions. En complément de ces grosses opérations, le Conseil général réserve bien sûr une enveloppe pour l'entretien de son parc de collèges publics.

En 2010, 21,1 M€ sont inscrits pour la poursuite du PPIC :

- **16,84 M€ pour les opérations de constructions et reconstructions de collèges :** livraison des collèges **Pré-Gauchet** (avril) et **Stendhal** (septembre) à Nantes ; début des travaux du futur collège **de Ligné** au printemps (livraison en 2011) ; poursuite des études pour le futur collège d'**Héric** (ouverture en 2012) ; concours pour la désignation du maître d'œuvre pour la reconstruction d'**Anne de Bretagne** (Nantes) ; poursuite des procédures pour le **nouveau collège à Saint-Nazaire** implanté sur le parc Léo Lagrange.
- **3,86 M€ pour les opérations supérieures à 1 M€. Reconstruction ou réhabilitation partielle :** élaboration du programme technique détaillé de la reconstruction partielle du collège **Chantenay** à Nantes ; préparation du programme pour la nouvelle demi-pension de **P. Doumer** à **Nort-sur-Erdre** ; étude des scénarios du programmiste pour la reconstruction partielle de **J. Monnet** à **Vertou** ; livraison des travaux de traitement acoustique des façades et rénovation des salles de sciences de **La Neustrie** à **Bouguenais** ; livraison de la demi-pension de **G. Philippe** à **Carquefou** ; début des travaux sur la demi-pension d'**A. Vinçon** à **Saint-Nazaire** (livraison en 2011) ; poursuite du concours pour la demi-pension de **L. Pasteur** à **Saint-Mars-la-Jaille**.

S'y ajouteront **7,81 M€ pour la maintenance, autres dépenses** (mobilier, viabilisation...) et **opérations d'entretien**, qui concernent : locaux de vie scolaire de **J. Mounès** à **Pornic** ; menuiseries extérieures de **Saint-Exupéry** à **Savenay** et **La Fontaine** à **Missillac** ; salles de technologie et de musique de **La Reinetière** à **Sainte-Luce-sur-Loire** ; menuiseries extérieures de **Talence** à **Nantes** ; installation de chauffage et de ventilation à **E. Renan** à **St-Herblain** ; électricité et portes de recoupement des circulations à **P. Norange** à **St-Nazaire** ; garage à vélos à **R. Bernier** à **St-Sébastien** ; ascenseurs de plusieurs collèges.

Les nouveaux collèges livrés depuis 2005 : Aigrefeuille (2005) ; Lucie Aubrac à Vertou (2007) ; Olympes de Gouge à Sainte-Pazanne (2008)

63 897 collégiens répartis dans 77 collèges publics et 58 collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat

L'aide fonctionnement des collèges, une action confirmée : près de 4 M€ supplémentaires en 2010

Dans le contexte de crise, le **Département maintient son engagement pour le financement du fonctionnement des collèges publics et privés**. Il prévoit 24,49 M€ pour le fonctionnement dans les 135 collèges de Loire-Atlantique, répartis entre :

- **9,33 M€ pour les 77 collèges publics**
- **15,16 M€ pour les 58 collèges privés** sous contrat d'association avec l'Etat, ce qui comprend les forfaits d'externat réglementaires : 6,06 M€ de « part matériel » et 8,9 M€ de « part personnel ».

Des aides facultatives pour maintenir un service de qualité dans les collèges de Loire-Atlantique

- **2,7 M€ pour la participation au coût d'utilisation des équipements sportifs** utilisés par les collégiens dans le cadre de l'Education Physique et Sportive et des associations sportives des collèges
- **0,64 M€ pour aider les familles** rencontrant des difficultés financières **pour la cantine**
- **1,74 M€ d'aide aux dispositifs mis en place pour les élèves en difficultés**, les aides aux apprentis, maisons familiales rurales, les organismes à vocation éducative et pour les actions pédagogiques (classes presse, aides aux 7 collèges situés en ZEP...).

L'aide aux déplacements vers les piscines : un nouveau dispositif

Pour favoriser l'apprentissage de la natation : création d'une aide forfaitaire de 300 € par classe de 6^{ème} dès lors que la piscine la plus nécessite un déplacement de 35 mn.

L'action en faveur de l'éducation ne se limite pas à ce budget

Au-delà de cette mobilisation déjà forte, le Conseil général apporte notamment en 2010 :

- **3,86 M€ pour la fin du plan d'informatisation des collèges** : équipement de chaque collège en matériels informatiques modernes, installation de vidéoprojecteurs et tableaux blancs interactifs
- **29,4 M€ pour le transport scolaire**, la sécurisation des arrêts, l'aménagement des dessertes... 50 000 élèves sont ainsi transportés chaque jour
- **220 000 € pour des actions de sensibilisation à la sécurité routière** auprès des élèves de 6^e et 4^e de tout le département...

Personnes âgées ou en situation de handicap : le Conseil général consacre 222 M€ aux dépendances

Avec 222,5 M€ de crédits et une progression de 6 % au budget primitif 2010, **l'accompagnement des dépendances liées au vieillissement et aux handicaps s'affirme comme la principale politique du Conseil général.**

Personnes âgées : 118,5 M€ (+ 5 %)

Le Conseil général considère plus que jamais la prise en charge des **personnes âgées les plus fragiles comme une de ses priorités. Les efforts conséquents de meilleure gestion** (paiement direct aux prestataires, contrôle d'effectivité, opération sincérité des comptes et mise en place de la tarification différenciée), **le vieillissement de la population et à la forte progression de la dépendance** amènent le Département à augmenter ses crédits en 2010.

Plusieurs objectifs guident son action :

- **Favoriser le soutien à domicile de qualité** (prestations adaptées, aide à l'entourage, amélioration de l'habitat). Le budget d'aide personnalisée autonomie (APA), prestation clef du maintien à domicile, est augmenté de 1,2 %.
- **Garantir aux personnes âgées l'accès à des structures adaptées** à leurs besoins sur l'ensemble du territoire et en particulier sur les zones moins équipées : CARENE / Cap Atlantique et Nantes Métropole.
- Réaffirmer le positionnement des **Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) comme première porte d'entrée** pour toute demande de personne âgée.
- **Investir : 10 M€ en 2010 (+ 37,93 %)** pour soutenir les nouvelles opérations de création, extension, rénovation ou travaux d'hygiène et de sécurité.

Personnes en situation de handicap : 104 M€ (+ 7,08 %)

Ces chiffres attestent de l'implication du Conseil général en faveur des personnes en situation de handicap et de sa volonté de **rattraper un retard important en matière d'offre d'accueil et d'hébergement**. Objectifs : améliorer **la qualité de vie et l'autonomie à domicile** pour **s'adapter au vieillissement des personnes en situation de handicap**.

Deux éléments expliquent l'évolution de ce budget

- **L'augmentation des dépenses consacrées au maintien à domicile (23,3 M€).**
Les aides destinées aux personnes souhaitant rester à leur domicile en dépit de leur handicap représenteront 23,3 M€ (+ 8,65%). Les dépenses de **prestation de compensation du handicap** (11,3 M€) ne cessent de croître, en raison de **l'augmentation du nombre de demandeurs**. L'allocation compensatrice pour tierce personne (7 M€) connaît une baisse relative (liée au choix des personnes d'opter ou pas pour la prestation de compensation du handicap), tandis que les dépenses relatives aux aides ménagères (1 M€) se maintiennent. Le budget des services **d'accompagnement à la vie sociale** et de **soutien à la parentalité** reste stable (3,5 M€).
- **L'augmentation des crédits d'accueil en établissement**, pour faire face au vieillissement des personnes handicapées (77 M€).

La dépense la plus importante de ce budget est liée aux **frais d'accueil en structures ou familles d'accueil : 78, 8 M€ (+ 6,9 %)**. Pour assurer la continuité des droits et des

parcours entre l'enfance et l'âge adulte, un budget est prévu pour **maintenir dans des établissements pour enfants les plus de 20 ans** qui ne trouvent pas encore de places adaptées. **L'accueil familial représente une réelle alternative** en matière d'accueil des personnes handicapées. Il concerne aujourd'hui 148 personnes handicapées et 18 personnes âgées et représente une dépense de 1,8 M€.

Le budget primitif 2010, par politiques publiques

Près de 140 primes à l'insertion par la création d'entreprise

Aide à 18 projets d'investissement d'entreprises devant générer la création de 380 emplois dont 33 à des publics prioritaires

Chaque année, 135 entreprises (artisans, exploitants agricole...) bénéficiaires du dispositif d'aide à la gestion des ressources humaines RH+

Économie et emploi : 9,95 M€ (- 47, 87 %)

Ce budget baisse fortement en raison de la suspension des crédits accordés à la recherche (Contrat de projets État-Région 2007/2013), au Grand port maritime et à la fin d'une enveloppe dédiée l'an passé à Technocampus. Hormis ces ajustements, le Conseil général, qui n'a ni les compétences, ni les moyens de pallier les carences de la politique économique nationale pour faire face à la crise, maintient son action **d'animation du tissu économique départemental** : aides à l'immobilier d'entreprises, **accompagnement des entreprises, aide à l'installation des jeunes agriculteurs** ; schéma départemental des zones d'activités et **zones d'intérêt économique** ; périmètre de protection agricole, poursuite des **partenariats** avec les acteurs de Loire-Atlantique (monde associatif, syndicats,, chambres consulaires...). Il reste également **attentif à la situation des agriculteurs**, touchés de plein fouet par la déréglementation du marché des matières premières.

En 2010 : réorientation de notre politique agricole vers une **meilleure prise en compte du développement durable** ; poursuite des procédures pour les **zones d'intérêt départemental** de La Marne et Vieillevigne (zones d'aménagement différée et concertée, et déclaration d'utilité publique) et lancement de celle d'Héric / Grandchamp-des-Fontaines ; mise en œuvre des premiers **périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains...**

Environnement : 11, 3 M€ (- 4,70 %)

La politique du Conseil général en faveur de l'environnement s'appuie sur deux grandes compétences obligatoires : **la protection d'espaces naturels sensibles** et **l'élaboration et le suivi du plan d'élimination des déchets ménagers**. Elle se développe aussi sur la base de politiques volontaristes en faveur de la **protection de l'eau et des milieux aquatiques, la maîtrise de la consommation d'énergie, le développement des énergies renouvelables, et la promotion de l'éducation à l'environnement.**

En 2010 : mise en place d'une **équipe renforcée d'agents départementaux** pour une meilleure gestion des espaces naturels sensibles ; **développement de l'action foncière autour des sites naturels** pour constituer des entités foncières homogènes, et démarchage fléché sur les sites déjà identifiés de Saint-Nicolas-de-Redon, Assérac, Le Croisic et Préfailles. Réflexion sur un « **Plan Climat Énergie** » départemental. Démarrage du **Plan de Prévention des déchets ménagers et assimilés**. Financement du **renforcement des capacités de production** de l'usine d'eau potable de Basse-Goulaine et **élargissement de l'aide au fonctionnement des structures gestionnaires de milieux aquatiques.**

Action foncière : 7,30 M€ (+ 4,63 %)

1,1 million de m2 négociés en 2009

Si l'accès au foncier est indispensable aux **projets d'aménagement menés par le Département**, (infrastructures, zones économiques), il est également utile pour **protéger les espaces menacés** (espaces naturels sensibles) et favoriser la **production d'habitat abordable** par la construction de logements à destination des plus favorisés. Le Conseil général exerce une triple fonction dans le domaine foncier : **l'acquisition pour ses propres besoins, l'aménagement foncier dans les territoires ruraux** qui le nécessitent, et **l'accompagnement des communes et intercommunalités** qui le sollicitent. Pour cette compétence récente, les crédits progressent, au bénéfice notamment des travaux d'aménagements fonciers.

En 2010 : **acquisition foncière autour des projets routiers** (déviation de Vue, liaison Rouans – Pont Béranger, déviation de Treffieux, liaison RD 26 / RD 537 à Grandchamps-des-Fontaines / Treillières et déviation de la RD 126 à Pontchâteau) ; **acquisition de superficies agricoles pour les besoins des ZID** de La Marne et Vieillevigne, et **d'espaces naturels sensibles dans les secteurs prioritaires**

Habitat : 15,8 M€ (- 5,5 %)

Pour faire face à la crise du logement accentuée par le contexte actuel, le Conseil général s'engage, dans son nouveau plan départemental pour l'habitat, **à produire plus de logements abordables et à limiter l'étalement urbain.**

- **Dynamiser la construction de logements locatifs sociaux.** La **construction de 1000 logements sociaux en 5 ans** est l'objectif du Conseil général en partenariat avec Habitat 44 (4,5 M€). Les financements des PLUS-PLAI sont soumis aux exigences de performance énergétique. 2010 sera l'année de **multiplication des opérations entrant dans la démarche bioclimatique passive** (200 000 €).
- **Réhabiliter le parc social et développer la rénovation urbaine.** 1 M€ est engagé pour l'accompagnement des Projets de Rénovation Urbaine (PRU).
- **Encourager la construction d'habitat énergétiquement économe et améliorer l'habitat privé** des plus modestes et des personnes âgées ou en situation de handicap. L'amélioration de l'habitat vers la **résorption de la précarité énergétique et de l'insalubrité** ainsi que **l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite** sont les deux priorités.

En 2010 : objectif de construction de **800 logements PLUS-PLAI** sur le territoire de délégation du Conseil général (sur près de 1 900 logements sociaux programmés dans toute la Loire-Atlantique), soit **une programmation exceptionnelle** au regard des années antérieures, due à une mobilisation conséquente des collectivités, des bailleurs sociaux et du plan de relance ; **construction de 130 nouvelles places en Foyer Jeunes Travailleurs** dont 114 pour le foyer de la Chesnais à Nantes ; aide à l'amélioration de l'habitat privé (autorisation de programme de 4 M€ sur 2010-2011).

Aménagement et développement du territoire : 45,54 M€ (+ 12,33 %)

Les crédits de dette politique progressent sensiblement, en raison de **la montée en régime de la 2^e génération des contrats de territoire départementaux**, après le renouvellement des équipes municipales et intercommunales en 2008, et la signature de tous les CTD au second semestre 2009 : ils représenteront 35,54 M€ en 2010, soit + 39 %. Ces contrats, dotés de 117 M€ pour la période 2009-2011, financent les projets et équipements structurants des territoires ; Le Fonds d'aménagement communal, qui soutient les équipements de proximité et aménagements d'espace public des communes, voit ses crédits baisser à 10 M€ (- 33 %).

Transport : 62,2 M€ (+ 1,40 %)

La politique de transports collectifs du département vise une mobilité plus durable sur l'ensemble de ses réseaux Lila, Lila scolaire, Lila à la demande et Lila covoiturage.

En 2010 : **Élargissement considérable de l'offre Lila à la demande** (0,6 M€ soit + 28,4 %) : le service va porter à **6 le nombre de demi-journées de fonctionnement** et **accroître ses destinations** (les établissements de santé seront mieux desservis). **La tarification sera alignée sur la tarification générale du réseau Lila** (tickets Lila 2 € ou carnet de 10 tickets à 17,60 €)

2009 : aide à la réhabilitation de 653 logements privés occupés ou loués à des personnes à revenus modestes. 1,2 M€ engagés sur les crédits départementaux, et 5,5 M€ sur les crédits délégués.

2005-2009 : 7,7 M€ engagés pour la réhabilitation de 4 680 logements privés sur l'ensemble du territoire

2006-2009 : 2,5 M€ engagés, dans le cadre des PRU, pour la construction neuve de 591 logements et la réhabilitation de 1 420 logements

En 2009, financement de 9 structures FJT comprenant 337 nouvelles places

La 2^e génération de CTD donne la priorité à l'habitat et au foncier (19 % des crédits) et à l'assainissement (15 %).

pour favoriser les correspondances entre lignes régulières et service à la demande. **Lila lignes régulières renforcera les services là où des surcharges étaient apparues** notamment sur les lignes reliant Nantes à Vieillevigne (secteur de Gesneston), à Blain (secteurs de Blain, La Chevallerai, Le Gavre et Héric) et à Châteaubriant (secteurs de Saint-Vincent-des-Landes, Puceul, Treffieux et Nozay). Lila offrira **une navette accessible aux personnes à mobilité réduite et aux vélos entre Saint-Brevin et Saint-Nazaire**. **Lila covoiturage développera son réseau d'aires** : une quarantaine d'aires devraient voir le jour en 2010. **Acquisition de 216 abris bus jusqu'ici loués** (2,4 M€ pour réduire les budgets de fonctionnement).

Enseignement : 69,20 M€ (+ 1,05 %)

350 collégiens ont participé au concours « Vivre l'Europe »

21 classes ont participé aux Classes presse

L'éducation reste, même en cette année difficile, une priorité pour le Conseil général qui considère que le droit à l'éducation doit être garanti pour tous quelle que soit son origine sociale, culturelle ou géographique. **Le Département poursuit ainsi son ambitieux programme d'investissement** (construction, entretien et rénovation) dans les collèges publics (37,1 M€, soit + 3,25 %) et développe son soutien **au fonctionnement des collèges** (24,4 M€, soit + 16,7 %). Il apporte aussi des aides aux familles pour la cantine, les **équipements sportifs et les piscines**, soutient **des actions pédagogiques**, et aide, à la hauteur de ses moyens, les étudiants.

Principales opérations en 2010 : livraisons des collèges **Pré-Gauchet et Stendhal à Nantes** ; début des travaux du futur collège **de Ligné** (ouverture en 2011) ; poursuite des études pour le futur **collège d'Héric** (ouverture en 2012) ; fin des travaux et livraison des opérations de : traitement acoustique des façades et de rénovation de salles de sciences à **La Neustrie à Bouguenais** ; restructuration de la demi-pension de **G. Philipe à Carquefou** ; début des travaux pour la demi-pension **d'A. Vinçon à Saint-Nazaire** (mise en service en 2011) ; poursuite du concours pour la demi-pension de **L. Pasteur à Saint-Mars-la-Jaille...**

Jeunesse – Éducation populaire : 2,96 M€ (- 11,28 %)

Les crédits de **cette politique, entièrement facultative** pour le Conseil général, sont réduits en 2010, principalement sur le service volontaire européen et le dispositif COLA au profit aux centres d'accueil de loisirs du département.

En 2010 : soutien à **145 structures locales d'animation** (1,35 M€), à **38 contrats éducatifs locaux** (0,30 M€) et **8 fédérations d'éducation populaire** représentant 620 associations et collectifs (0,35 M€), aux associations ressources (0,3 M€). Les équipements à vocation d'éducation populaire bénéficient d'une aide à l'investissement de 0,34 M€, et 0,16 M€ sont inscrits pour appuyer les initiatives des jeunes, culturelles ou d'échanges internationaux.

Sports : 5,7 M€ (+ 18,85 %)

Cette politique, facultative mais représentant pour le Conseil général un engagement ancien et symbolique, voit **ses crédits progresser globalement, en raison d'inscriptions importantes pour le conseil et le financement d'équipements sportifs associés aux collèges** (gymnases, piscines). En revanche, à l'exception du soutien aux comités sportifs départementaux, **les autres actions diminuent** : animation sportive, soutien aux compétitions et événements, aux clubs de haut-niveau...

En 2010 : soutien aux communes, intercommunalités et associations pour la **création et la réhabilitation d'équipements sportifs** (2,3 M€) ; à **65 clubs de haut-niveau**, 8 centres de formation agréés et 36 équipes jeunes de clubs (1,37 M€) ; à **300 manifestations et**

événements (0,76 M€), dont les 5^e rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature à Nantes du 4 au 6 mai ; aux projets de **66 comités sportifs départementaux** (0,46 M€)

Maison des sports : hors budget sports, le Conseil général engagera en 2010 la construction de l'extension de la Maison des Sports à Nantes (1 M€ de crédits cette année). Avec l'objectif d'héberger de nouveaux comités sportives et ligues, cette extension permettra d'offrir 1950 m² avec un haut niveau de performance énergétique

Culture : 16,28 M€ (- 13,16 %)

Plus de 40 % des bibliothèques de Loire-Atlantique bénéficiaires de nouveaux locaux d'ici 2011

« Grandir avec la culture » : 50 000 élèves issus de 132 collèges ;

« L'art prend l'air » : 48 300 visiteurs de 376 ateliers d'artistes

307 associations à vocation culturelle aidées par le Département en 2009 pour un montant total de 2,88 M€

« *La culture pour tous et partout en Loire-Atlantique* ». En 2010, le Conseil général poursuivra cet objectif tout en ajustant son budget au contexte financier. **Des réductions d'enveloppes budgétaires** sont ainsi prévues pour **la plupart des actions menées dans le domaine de la culture**. C'est le cas notamment pour : les Archives départementales (- 0,08 M€) ; la bibliothèque départementale de Loire-Atlantique (- 0,11 M€) ; le Grand T (- 0,16 M€) ; Musique et danse en Loire-Atlantique (- 0,15 M€) ; la biennale de l'art contemporain « Estuaire » (- 0,20 M€) ou les Rencontres du Fleuve (- 0,30 M€), ou encore l'animation sur les sites départementaux de Clisson et Châteaubriant (- 0,24 M€). **Il réduit également de 0,47 M€ le budget prévu pour répondre aux demandes de subvention des associations**. Volontaire sur ses choix, **il renforce en contrepartie son action en direction des territoires et des populations** en mobilisant les acteurs publics et associatifs, autour des contrats de projets culturels de territoire (PCT), qui se développeront en 2010.

En 2010 : avril - 4^e édition de « *L'art prend l'air* » ; d'avril à octobre – « *les Beaux Jours dans les sites départementaux* » ; juin - nouveau plan « *Grandir avec la culture* », 3^e édition des *Rencontres du fleuve* ; octobre - dans le cadre de l'opération Marches de Bretagne, colloque sur la notion de frontière(s) ; Bibliothèques en fête ; conception d'une exposition sur l'eau aux archives départementales...

Ports : 2,7 M€ (- 47,88 %)

Ces crédits sont en forte baisse, en raison de la fin de l'opération de dragage du port de Pornic, qui avait pesé lourdement sur les dépenses de fonctionnement 2009.

En 2010, le Conseil général souhaite avancer sur la voie d'une gestion coordonnée des deux criées de La Turballe et du Croisic. Dans l'hypothèse où il déciderait de lancer une délégation pour une gestion unique des deux équipements, **une SEM dans laquelle il sera majoritaire aux côtés d'autres acteurs du monde maritime sera créée** afin de pouvoir y concourir. Sera également lancé le **programme de travaux n° 3 de restauration des quais du Croisic**. En matière de protection du littoral, le Conseil général réalisera **un diagnostic complet de la digue des marais salants** de Guérande.

Infrastructures routières, ferroviaires, passages d'eau et voies navigables : 74,31 M€ (- 10,74 %)

Les crédits de cette politique sont globalement **réduits pour faire face aux conditions financières nouvelles** que rencontre le Département. C'est particulièrement le cas pour le développement et la modernisation du réseau départemental, l'entretien des chaussées, ainsi que les aménagements curatifs de sécurité sur les routes. De même, **il n'est pas prévu d'apporter de soutien à l'Etat pour les opérations sur le réseau national**. En revanche, le

Département augmente fortement les crédits pour les ouvrages d'art (13,5 M€ notamment pour les ponts de Saint-Nazaire et d'Ancenis).

2010 verra la poursuite des **déviations d'Ancenis et de Châteaubriant**, ainsi que du **doublage de la RD 117** entre La Buchetière et La Piletière à Saint-Philbert de Grandlieu (13,28 M€). **Le pont de Saint-Nazaire recevra avant l'été son système de gestion dynamique des voies** de circulation, unique en France, et continuera à être traité pour ses viaducs et piles. Sur **le pont d'Ancenis** commencera le **remplacement des câbles porteurs** du tablier. Sur **le canal de Nantes à Brest**, la **rénovation de l'écluse de la Digue** à Saint-Nicolas-de-Redon permettra de **remettre en navigation sur 6 km le « petit canal »** (parallèle à la Vilaine), et la **réhabilitation de quatre maisons éclusières inhabitées** sera lancée. L'entrée en phase opérationnelle des travaux de **réouverture de la ligne ferroviaire Nantes – Châteaubriant** représentera pour le Conseil général une dépense de 6,32 M€.

Personnes âgées : 118,5 M€ (+ 5 %)

Face au vieillissement de la population et à la forte progression de la dépendance le Conseil général considère plus que jamais la prise en charge des **personnes âgées comme une de ses priorités. A ce titre, il a réalisé des efforts conséquents de maîtrise de ses dépenses** (paiement direct aux services prestataires, contrôle d'effectivité).

En septembre 2009, 8 954 personnes sont abonnées au service de téléassistance, dont 75 % ont plus de 80 ans.

- **Favoriser le soutien à domicile de qualité** (prestations adaptées, aide à l'entourage, amélioration de l'habitat). Le budget d'aide personnalisée autonomie (APA), prestation clef du maintien à domicile, est augmenté de 1,2 %.
- **Garantir aux personnes âgées l'accès à des structures adaptées** à leurs besoins sur l'ensemble du territoire et en particulier sur les zones moins équipées : CARENE / Cap Atlantique et Nantes Métropole.
- Réaffirmer le positionnement des **Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) comme première porte d'entrée** pour toute demande de personne âgée.
- **Investir : 10 M€ en 2010 (+ 37,93 %)** pour soutenir les nouvelles opérations de création, extension, rénovation ou travaux d'hygiène et de sécurité.

Capacités des 183 établissements de Loire-Atlantique : 13 929 places d'hébergement permanent.

En 2010, autorisation de programme pour **7 Établissements représentant 372 places** : l'EHPAD Le Chêne des anglais à Nantes (création de 86 places), Fonteny à Nantes (extension de 23 places et réhabilitation de 57 places), St-Julien-de-Concelles (reconstruction de 60 places et extension de 24 places), La Grande Providence à Rouans (reconstruction de 60 place et extension de 22 places), Fleurs des Champs à La Planche (extension unité Alzheimer de 14 places), Le Ploreau à La Chapelle-sur-Erdre (extension unité Alzheimer de 14 places), Marguerite de Rohan à Blain (réhabilitation pour une unité Alzheimer de 12 places).

Personnes en situation de handicap : 104 M€ (+ 7,08 %)

Ces chiffres attestent de l'implication du Conseil général en faveur des personnes en situation de handicap et de sa volonté de **rattraper un retard important en matière d'offre d'accueil et d'hébergement**. Objectifs : **améliorer la qualité de vie et l'autonomie à domicile pour s'adapter au vieillissement des personnes en situation de handicap**.

Deux éléments expliquent l'évolution de ce budget :

- **L'augmentation des dépenses consacrées au maintien à domicile** (23,3 M€).

Les aides destinées aux personnes souhaitant rester à leur domicile en dépit de leur handicap représenteront 23,3 M€ (+ 8,65%). Les dépenses de **prestation de**

compensation du handicap (11,3 M€) ne cessent de croître, en raison de **l'augmentation du nombre de demandeurs**. L'allocation compensatrice pour tierce personne (7 M€) connaît une baisse relative (liée au choix des personnes d'opter ou pas pour la prestation de compensation du handicap), tandis que les dépenses relatives aux aides ménagères (1 M€) se maintiennent. Le budget des services **d'accompagnement à la vie sociale** et de **soutien à la parentalité** reste stable (3,5 M€).

- **L'augmentation des crédits d'accueil en établissement**, pour faire face au vieillissement des personnes handicapées (77 M€).

La dépense la plus importante de ce budget est liée aux **frais d'accueil en structures ou familles d'accueil : 78,8 M€ (+ 6,9 %)**. Pour assurer la continuité des droits et des parcours entre l'enfance et l'âge adulte, un budget est prévu pour **maintenir dans des établissements pour enfants les plus de 20 ans** qui ne trouvent pas encore de places adaptées. **L'accueil familial représente une réelle alternative** en matière d'accueil des personnes handicapées. Il concerne aujourd'hui 148 personnes handicapées et 18 personnes âgées et représente une dépense de 1,8 M€.

Insertion 135,26 M€ (+ 13,20 %)

1800 bénéficiaires du RSA (ex RMI) en contrat d'avenir ou CI-RMA fin 2009

792 jeunes aidés dans le cadre du Contrat à l'autonomie des jeunes (CSAJ) fin 2009

120 places pour des jeunes sur les chantiers d'insertion financés

Le budget de l'insertion est fortement impacté par la crise : augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA (du 1^{er} janvier 2009 au 30 octobre 2009 : + 19,4 % pour les ex-RMI et + 27,4 % pour les ex-API), des demandes d'aides d'urgence des jeunes (+ 13,4 % dans le cadre du FAJ) ou familles... Le Conseil général prend des **mesures pour renforcer et développer des actions jugées les plus efficaces**. Cela se traduit notamment par le versement des allocations RSA (+ 15 M€), le renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans les unités emploi du Département (+ 45,62 %), le développement des contrats aidés (+ 18,88 %) et des aides individuelles à **l'insertion professionnelle** avec le déploiement de l'aide personnalisée de retour à l'emploi (+ 64 %). En direction des jeunes, il renforce les **actions d'insertion professionnelle**, notamment dans le cadre des emplois-tremplins (+ 18,11 %) et l'aide **aux foyers des jeunes travailleurs** (+ 12 %). Pour les familles en difficultés, il réorganise **ses dispositifs d'aides sociales** et met en place un nouveau règlement du **fonds de solidarité logement** (FSL).

En 2010 : plan de **développement des emplois aidés** et création de **295 contrats d'avenir**, dont 250 accompagnés d'une aide spécifique à l'employeur (+ 150 € par mois) ; dans les services du Département, **45 recrutements** en CDD avec tutorat et **5 jeunes en contrat d'accompagnement emploi « passerelle »** ; création de **100 CI-RMA** dans le secteur marchand ; possibilité pour les centres locaux d'information et de coordination gérontologique de recruter des contrats d'avenir pris en charge à 100 % par le Département ; **aide complémentaire aux établissements médico-sociaux** recrutant des contrats d'avenir. **Renforcement de l'accompagnement** par les unités emplois du Département. **Maintien des soutiens aux chantiers d'insertion**. Aides aux jeunes : **renforcement de l'aide à l'animation socio-éducative aux FJT** (à 350 € / lit / an). Logement : **refonte du FSL, élargissement du public pouvant y accéder** (ménages modestes et gens du voyage établis sur des aires d'accueil), partenariat financier avec les bailleurs publics et privés (abandon partiel de la dette).

Enfance Familles : 97,1 M€ (- 0,4 %)

La mission de protection de l'enfance concerne 4 510 enfants en Loire-Atlantique en décembre 2008

La Protection de l'enfance et la Protection Maternelle et Infantile sont les deux volets majeurs de la politique Enfance Familles. Trois objectifs sont poursuivis pour 2010 : **le renforcement des liens parents-enfants, la diversification des modes d'accompagnement et d'accueil**

favorisant notamment la prise en charge des enfants rencontrant de graves difficultés, la **sécurisation et l'adéquation du dispositif départemental aux besoins repérés.**

- **Protection de l'enfance** (93,4 M€) : dans le cadre des actions éducatives à domicile, les **mesures d'accompagnement en Économie Sociale et Familiale**, qui aident les parents dans la gestion de leur budget vont **doubler en 2010**. Les mesures d'intervention soutenue, à domicile, vont également se développer.
- **Protection Maternelle et infantile** (3,7 M€) : près de 1 M€ (+ 1,2 %) sera consacré aux actions de planification familiale (planification des naissances et éducation sexuelle des jeunes).

En 2009, suppression de 56 places en structures au profit de la création de 337 mesures d'aides à domicile (dont 181 aides éducatives à domiciles et 156 soutiens éducatifs à domicile et actions éducatives intensives en milieu familial)

La Loire-Atlantique, 7^e département touristique français

Depuis 2004, 79 projets d'hébergements ruraux aidés par le Département

En 2010, **un nouveau plan d'actions Enfance Familles** verra le jour. Axe prioritaire : placer l'enfant et sa famille au centre des dispositifs d'aide. Il sera recherché **le développement et la spécialisation de l'accueil familial** pour répondre en particulier aux **besoins d'accueil des très jeunes enfants et d'enfants au comportement difficile.**

Tourisme : 3,36 M€ (- 5,41 %)

Pour le Conseil général, le tourisme contribue au développement économique et à l'aménagement du territoire. La poursuite de la mise en œuvre de son **programme d'Actions touristiques** (2009-2013) avec le déploiement d'Oh là L.A. s'inscrit dans cette logique. En 2010, **les premiers dossiers du plan littoral** (accessibilité des plages et les sentiers du littoral) seront mis en œuvre et bénéficieront de crédits issus de l'indemnisation du préjudice Erika consacrés aux actions touristiques (0,8 M€).

En 2010 : poursuite de la **mise en tourisme du canal de Nantes à Brest ; développement des hébergements ruraux** par un nouveau soutien aux constructions neuves engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement ; actualisation du programme de **signalisation touristique des sites départementaux** et **mise en place du schéma départemental des randonnées** ; promotion et diffusion des produits touristiques à la vitrine touristique départementale 44...

Relations internationales : 0,87 M€ (- 21,8 %)

Les relations internationales restent une action importante pour le Conseil général : dans le contexte de **crise mondiale, les solidarités envers les pays en développement sont plus que jamais nécessaires** pour tenter de réduire les déséquilibres. La baisse des crédits en 2010 s'explique essentiellement par le transfert au CODELA des actions de soutien à la diversification de la filière navale.

En 2010 : soutien aux associations de **la plate-forme Guinée** (0,135 M€) ; **constitution de binômes d'associations franco-marocaines et franco-tunisiennes** autour de problématiques communes ; **poursuite de la mise en réseau des lacs européens de plaine** autour des thématiques de l'eau, l'accès à la connaissance et du tourisme responsable ; participation au **programme européen Grundwig** sur les problématiques personnes âgées désorientées et enfance ; **mise en place d'un blog départemental** sur le thème de l'Europe pour permettre une interaction entre les collègues ; soutien à la radio Euradionantes sera poursuivi (0,07 M€).

Moyens des services : 238,07 M€ (=)

Un grand effort de rigueur sera appliqué en 2010 pour geler les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité

4278 agents (dont 482 assistants familiaux)

1505 dans les services centraux

2773 dans les territoires

- **Ressources humaines : 179,21 M€ (+ 3,5 %)**. Cette progression est due à celle de la masse salariale, en raison de facteurs mécaniques et réglementaires : augmentation de la valeur du point d'indice et revalorisation du SMIC pour les assistants familiaux, coût des avancements, intégration de 27 agents d'Etat (Voies navigables, Agriculture et Forêt). Cette progression marque aussi l'effort de revalorisation et d'harmonisation des différents régimes indemnitaires des agents. **Aucun poste supplémentaire ne sera créé au budget 2010**. Les crédits de formations sont ajustés à la baisse, ceux des actions sociales progressent de 5,69 %.
- **Patrimoine immobilier : 35,57 M€ (- 10,46 %)**. Le Conseil général met en œuvre un **important programme de construction et de réhabilitation** de bâtiments. A travers ce programme, il vise à **diminuer progressivement ses coûts de fonctionnement** (en privilégiant la propriété à la location, et en réduisant les consommations d'énergie), à améliorer l'accueil du public, notamment des personnes handicapées, et à offrir aux agents des conditions de travail satisfaisantes. En 2010, l'investissement (25,47 M€) sera adapté au rythme d'avancement des chantiers et aux capacités financières du Conseil général. Le budget de fonctionnement (11,18 M€) progressera légèrement en raison de l'augmentation du nombre des nouveaux bâtiments à entretenir (unités emplois, délégations ressources, Atlantica II).

2010 verra la **livraison du bâtiment « Sully III »** (250 postes de travail, 8 000 m² SHON, 6,5 M€ de crédits en 2010), la poursuite de la **construction de la délégation de Saint-Nazaire** (130 postes, 4 500 m², 4,44 M€ en 2010), ainsi que le lancement de la construction de la **délégation territoriale d'Ancenis** (1,2 M€) et du pôle social de Nantes nord (1,4 M€).

Hors bâtiments destinés aux services départementaux, quatre opérations seront également engagées en 2010 pour un total de 3,08 M€ : procédures pour la rénovation et l'extension du **Musée Dobrée**, extension de la **Maison des sports**, construction de la **Maison de l'Habitat** et du Cadre de vie à Nantes, études pour la réalisation de **base nautique d'Abbaretz**.

3 660 postes informatiques

4 000 téléphones fixes

900 mobiles

202 sites raccordés au réseau informatique

- **Moyens informatiques et télécom : 11,12 M€ (=)**. Ces crédits seront stabilisés malgré l'évolution du nombre de sites raccordés, grâce à la rationalisation et la mise en réseau des outils d'impression, la sensibilisation aux éco-gestes et le choix des matériels les plus pertinents.
- **Moyens généraux : 10,16 M€ (- 9,7 %)**. Ces crédits diminueront grâce à la **réduction volontariste des acquisitions de véhicules (-37 %) et de mobilier (- 23 %)**, **des frais de carburants (- 22 %)**, **de gardiennage (- 9 %)**. En revanche, le coût de nettoyage des locaux progressera de 27 %. Enfin, d'autres actions (assurances, juridique, affranchissement de courriers...), représentant 10,15 M€, complètent les moyens généraux.

3538 sapeurs pompiers volontaires

764 professionnels

800 véhicules

130 sites

58 000 interventions par an

Incendie et secours : 51,73 M€ (=)

Alors que le budget du SDIS 44 se situera en 2010 à 116,1 M€, l'évolution des contributions des communes et intercommunalités est désormais plafonnée au niveau de l'inflation, et l'effort financier du Conseil général sera maintenu à 51,7 M€.

2010 sera marqué par le début des opérations **des centres d'incendie et de secours de Châteaubriant** (5 M€), d'**Ancenis** (5 M€), de **Sion-les-Mines** (1 M€) et la poursuite des travaux de **La Baule - Guérande** (8,67 M€)